

ARGUMENTER EN « DÉCRIVANT » :  
ANALYSE TEXTUELLE ET RHÉTORIQUE  
DE L'ALLOCUTION TÉLÉVISÉE DU 16 MAI 1968  
DE GEORGES POMPIDOU

*Jérôme Jacquin<sup>1</sup>*

L'orateur qui s'adresse à un auditoire n'argumente que très exceptionnellement sur la situation immédiate et actuelle et, si même il le faisait, son discours ne cesserait pas pour autant de créer les objets dont il veut traiter. (Grize 1982 : 149)

INTRODUCTION

Cette contribution a pour point de départ un travail de recherche effectué en 2006-2007 et consacré à l'analyse textuelle de la dynamique argumentative et rhétorique des allocutions des 11 et 16 mai 1968 de Georges Pompidou, alors Premier ministre de la République française. Pour des raisons de format, nous restreignons ici l'extension de la problématique et du corpus. Nous avons choisi de nous concentrer sur le discours du 16 mai avec le but de rendre compte d'un fait a priori étonnant dans la rhétorique de Pompidou : ses discours semblent souffrir d'un « déficit » argumentatif. Il n'utilise que sporadiquement les connecteurs habituels de l'argumentation (tels que « or », « mais », « cependant », « donc », etc.).

Nous exposons dans un premier temps l'approche méthodologique des phénomènes discursifs qui nous permettra dans un deuxième temps de rendre compte de la complexité argumentative du texte de Pompidou, faisant l'hypothèse que le Premier ministre de De Gaulle use essentiellement de ressources descriptives pour argumenter et convaincre, au détriment des enchaînements argumentatifs traditionnels. Enfin, notre analyse du discours du 16 mai 1968 ouvrira la discussion sur une éventuelle spécificité des mécanismes argumentatifs et plus généralement discursifs du discours conservateur en temps de crise.

Dans l'optique analytique dont nous nous réclamons – l'analyse textuelle des discours (Adam 2008) – le discours est appréhendé à partir de sa textualité<sup>2</sup> et avant tout comme un événement énonciatif.

Cette approche textuelle des discours implique de considérer le texte comme « [une] totalité où chaque élément entretient avec les autres des relations d'interdépendance » (Weinrich 1973 : 174). L'idée de totalité est centrale. La textualité<sup>3</sup> des discours est constituée d'éléments de rang inférieur, mobilisant des ressources linguistiques et discursives qui mises en relation dépassent leur simple addition. En d'autres termes, il s'agit de « décrire un énoncé ou un texte le plus méthodiquement possible, en le considérant comme une forme-sens structurée » (Adam 2006 : 22). Cette approche est opératoire par sa dynamique opacifiante : ne traversant pas le discours, l'analyse textuelle rend en quelque sorte le langage à son opacité ; elle oblige l'analyste à s'arrêter sur les mots, sur les enchaînements et, par extension, sur les mondes ainsi dynamiquement constitués. L'idée de « forme-sens structurée » trouve alors un écho dans celle de « schématisation », concept élaboré par Jean-Blaise Grize afin de rendre compte de toute dynamique sémiologique discursive : « Tout discours est représentation de quelque chose, il en propose une schématisation à son destinataire. [...] Il est théâtralisé » (Grize 1996 : 18).

Le discours est donc une proposition de monde, « [la] présentation d'un micro-univers » (Grize 1990 : 36), et le texte est un objet-système construit et dynamique manipulant des « objets de discours » agencés séquentiellement, selon un plan de texte plus ou moins déterminé. L'analyse textuelle des discours, en tant que part appliquée de cette approche épistémologique, a ainsi pour tâche de développer des outils d'analyse de ces mondes textuels, d'en déceler les mécanismes, par la prise en compte des « dimensions référentielles » (« représentation discursive »), « énonciatives » (pronoms, temps verbaux, modalités) et « pragmatiques » (valeur illocutoire, « orientation argumentative », etc.) (Adam 1999 : 50).

Pour Grize, comme pour Adam, cette idée d'orientation argumentative est centrale. En effet, si – en vertu de l'idée de construction du monde inhérente à toute schématisation – la description d'un objet du monde peut, et pourra chez Pompidou, sembler le degré zéro de l'engagement, la proposition d'image du monde constituée par schématisation n'est pour autant jamais innocente.

« Pour raisonner et interagir, les locuteurs-énonciateurs manipulent des simulacres de "mondes", simulacres consistants et limités aux besoins de l'interaction en cours. » (Adam 1990 : 37)

« Une schématisation est l'élaboration, par le moyen d'une langue, d'un micro-univers que *A* présente à *B* dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui. » (Grize 1982 : 188)

L'analyse textuelle doit nous procurer des outils opératoires pour

rendre compte des différentes ressources énonciatives et pragmatiques employées par Georges Pompidou pour construire la référence à une crise (partie I) et tenter de la résoudre (partie II).

La transcription officielle, disponible sur le site internet de l'association Georges Pompidou ([www.georges-pompidou.fr](http://www.georges-pompidou.fr)), et corrigée par l'écoute de la version sonore (disponible aux archives de l'Institut National de l'Audiovisuel), constitue le texte sur lequel nous baserons notre analyse.

« [é1] Français et Françaises.

[é2] J'ai fait la preuve de ma volonté d'apaisement. [é3] Avec l'accord du président de la République, qui s'adressera à vous dans quelques jours, j'ai rendu l'Université à ses maîtres et à ses étudiants. [é4] Je leur ai tendu la main pour la concertation la plus large et la plus constructive. [é5] J'ai libéré les manifestants arrêtés. [é6] J'ai annoncé une amnistie totale. [é7] Mes appels n'ont pas été entendus par tous. [é8] Des groupes d'enragés, nous en avons montré quelques-uns, se proposent de généraliser le désordre avec le but avoué de détruire la nation et les bases mêmes de notre société libre.

[é9] Français et Françaises.

[é10] Le gouvernement doit défendre la République. [é11] Il la défendra. [é12] Je m'adresse à vous avec calme mais avec gravité. [é13] Étudiants, [é14] ne suivez pas les provocateurs qui déclarent eux-mêmes se désintéresser des trois quarts d'entre vous. [é15] Écoutez la voix de la raison. [é16] Nous sommes prêts à entendre toutes vos revendications légitimes. [é17] Ne les ruinez pas par des excès.

[é18] Français et Françaises.

[é19] Il vous appartient de montrer, par votre sang froid, mais aussi par votre résolution, que quelles que soient vos préférences politiques, quelles que soient vos revendications sociales, vous refusez l'anarchie. [é20] Le gouvernement fera son devoir. [é21] Il vous demande de l'aider. »

## 1. INTRODUIRE LA CRISE

Le début du discours du 16 mai (é1-6) manifeste un double enjeu : pour l'orateur, il s'agit d'une part de construire une image positive de soi (ou *ethos*) visant à favoriser l'adhésion, et, d'autre part, de décrire ou construire la représentation d'un état du monde orienté par la

visée argumentative. De façon intéressante, Pompidou va lier ces deux enjeux.

On constate d'abord l'absence remarquable d'exorde et de phase de légitimation de la prise de parole. En débutant directement par un énoncé (é2) dont la valeur argumentative est, nous le verrons, liée au cœur du discours (é8), Pompidou explicite la gravité de la situation. D'un point de vue énonciatif, l'utilisation du passé composé « J'ai fait... » lui permet d'embrayer le passé sur le présent, tandis que « ma volonté d'apaisement » re-catégorise, ré-embrasse, les mesures et promesses passées. L'orateur présente la volonté d'apaisement comme ayant été accomplie et impose qu'il soit désormais nécessaire de travailler sur un nouvel état résultant, une nouvelle situation.

Ce regard rétrospectif, pointant vers l'amont du discours, est en outre illustré, amplifié, par une séquence descriptive dont il constitue le thème. Celle-ci est constituée d'une suite de quatre propositions fonctionnant toutes selon le même régime sous-thématique, la progression étant continue et formée selon le couple « je » + passé composé :

[é3]: « J'ai rendu »

[é4]: « J[...] ai tendu »

[é5]: « J'ai libéré »

[é6]: « J'ai annoncé »

Ces quatre énoncés<sup>4</sup> au passé composé décrivent des actions dans leur unité (non dans leur durée). Bulles temporelles et actionnelles, elles prennent la valeur d'exemples et de « preuves » de cette « volonté d'apaisement » (é2). En ce sens, cette séquence est primordiale du point de vue *ethique* – c'est-à-dire de l'image que l'orateur donne de lui, de l'*ethos* qu'il désire faire passer. La situation, au moment de l'énonciation, est donc présentée par un mouvement descriptif [é2-6] visant à repositionner Pompidou comme interlocuteur privilégié, homme du compromis, de la communication et de l'action. En d'autres termes, le Premier ministre produit son rapport d'activités. On remarque ensuite un abandon progressif de la première personne, abandon qui se double de celui du passé composé. Par la formulation passive et négative « Mes appels n'ont pas été entendus par tous » (é7) et sans connexion concessive introductrice (« cependant », « toutefois »), Pompidou jette un regard rétrospectif et clôt la thématization de sa prise en charge. Or, si la clôture est bel et bien énonciative, elle ne l'est ni d'un point de vue séquentiel, ni complètement d'un point de vue argumentatif. Si le but de Pompidou était de stabiliser la mémoire discursive à son profit en donnant de lui une image de conciliateur, l'orateur n'abandonne pas pour autant ce passé unifié. L'orateur se sert en fait d'une énonciation comparable à « cela aurait dû marcher, mais... ». Le bilan étant présenté comme un échec, Pompidou

construit une nouvelle représentation, mais cette fois de l'autre, une représentation à charge :

[é7]: « Mes appels n'ont pas été entendus par tous. »

[é8]: « Des groupes d'enragés, nous en avons montré quelques-uns<sup>5</sup>, se proposent de généraliser le désordre avec le but avoué de détruire la nation et les bases mêmes de notre société libre. »

La progression thématique linéaire<sup>6</sup> provoquée par [é7] est ainsi exemplaire : à l'anaphore résomptive « Mes appels », placée en position de thème, se combine le rhème « pas par tous » thématisé et renommé en [é8]: « Des groupes d'enragés ». La schématisation tend ainsi à construire un face-à-face entre le « je » conciliateur, homme de la parole et du compromis, et un tiers « enragé », responsable de la situation de crise actuelle. Nul besoin d'invoquer déjà le cadrage lexical propre à [é8]; la seule articulation des propositions [é7] et [é8] démarre la séquence syllogistique qui suivra.

Au lieu de centrer le débat sur l'(in)efficacité des mesures prises précédemment (le 11 mai), Pompidou rejette ces dernières dans le passé, tout en thématisant l'effet perlocutoire que l'on pourrait paraphraser de la manière suivante: « J'ai montré ma bonne volonté, mais tous n'ont pas voulu se calmer et l'ordre est menacé, donc des décisions s'imposent ». Déplaçant la responsabilité de l'échec en s'établissant comme témoin privilégié, l'orateur donne ainsi l'impression de décrire au passé composé plutôt que d'argumenter et d'expliciter des prémisses.

## 2. RÉSOUDRE LA CRISE

Pompidou impose un monde de référence en plus de l'*ethos* qu'il aimerait se voir attribuer. Ce monde de référence va constituer la prémisse d'un raisonnement juridique (é8-11) et donc fait de [é8] un élément central autant dans le jeu des polarités que dans le mouvement argumentatif global.

« Les appels » n'ayant « pas été entendus par tous » (é7), Pompidou schématise ainsi des « enragés » qui « se proposent » et, plus loin, qui ont un « but avoué », bref, des « enragés » limités à leurs intentions et à leurs propos, en d'autres termes à des actions verbales. On constate donc, dès l'introduction de ce monde en crise, un déni de la force contestataire par une minoration actionnelle, stratégie de délégitimation déjà entreprise en [é7] (cf. ci-dessus).

[é8] est ainsi orientée de manière à assumer le compte rendu d'une situation de crise (dont la présentation a été entamée en [é2]) menaçant des fondements sociaux et institutionnels (« détruire la nation et les bases mêmes de notre société libre »). A notre avis, deux moyens complémentaires sont utilisés par Pompidou pour

convaincre. Tout d'abord, nous nous concentrerons sur l'aspect strictement argumentatif du discours, plus précisément sur le syllogisme juridique employé par l'orateur pour justifier une intervention du gouvernement (2.1). Nous verrons combien cette intervention n'est pas totalement assumée et ce que cette retenue implique. Ensuite, déplaçant notre intérêt de l'argumentation à la rhétorique, nous reprendrons l'ensemble du discours afin de considérer le monde composé, la schématisation opérée par Pompidou (2.2). Le Premier ministre décrit des groupes polarisés qui s'affrontent ou qui collaborent, description orientée de manière à déconsidérer toute alternative à rallier le gouvernement.

### 2.1. Un syllogisme judiciaire

[é10]: « Le gouvernement doit défendre la République. »

[é11]: « Il la défendra. »

Si ces deux énoncés se ressemblent (double système d'anaphore et verbe constant), c'est leur articulation qui leur donne leur valeur respective et leur intérêt dans le discours. [é10] n'a aucunement le même statut énonciatif et pragmatique que [é11]. A la modalité déontique couplée avec l'infinitif non actualisé de la première (« doit défendre »), s'oppose une modalité promissive permise par le futur actualisé de la seconde (« défendra »). Après un premier passage assertif [é2-é8], l'articulation de l'énonciation d'une règle<sup>7</sup> (é10) et de son application (é11) saute aux yeux.

On découvre alors une structure syllogistique canonique: [é10] (la loi stipule que le gouvernement est en droit d'intervenir si l'ordre est menacé) OR [é8] (l'ordre<sup>8</sup> est menacé) DONC [é11] (le gouvernement interviendra). Poser discursivement le monde ou le problème et en faire une prémisses à un syllogisme constitue ainsi une exploitation explicite du lien entre schématisation et argumentation.

Dans le cas d'une rhétorique strictement juridique, le discours devrait s'arrêter après [é11]. À une situation de crise répond un article de la Constitution, et l'application de cette dernière doit clôturer l'argumentation. Or le discours n'est pas fini, loin s'en faut, puisque, d'un point de vue purement formel, nous en sommes à la moitié.

Il semble que l'utilisation de la modalité déontique (é10) couplée à celle du futur (é11) constitue un cas exemplaire de nuanciation<sup>9</sup>. En effet, la médiatisation par un futur, degré faible d'actualisation de la modalité déontique (« il la défendra » n'identifie pas les bornes temporelles d'application), implique une ouverture. La loi ne suffit pas, l'action est reportée dans un avenir non spécifié et la conclusion devient menace.

Le cœur institutionnel (é10-11) froid, succinct et mollement embrayé se trouve alors balayé par une tension grandissante réunissant,

à la manière d'une « main tendue » (é4), l'orateur et l'auditoire au-delà même du gouvernement (« Je m'adresse à vous avec calme mais avec gravité » é12). L'argumentation ne se réalisant pas par le biais d'un raisonnement syllogistique totalement assumé, nous pouvons maintenant analyser la manière dont Pompidou use essentiellement de ressources héritées du genre rhétorique épideictique pour provoquer l'adhésion.

### 2.2 Le blâme au secours de l'argumentation

Le but n'est pas ici de s'arrêter sur les différents injonctifs qui balisent la fin du discours (é14-19). Notons seulement qu'ils participent de la dynamique d'actualisation du syllogisme: si le futur indique que l'application de la règle est retenue, c'est vers l'auditoire que l'orateur se tourne pour le conduire à une participation. Nous ne nous arrêtons pas non plus sur l'*ethos* spécifique provoqué par ce régime injonctif. L'intérêt selon nous est plutôt de reprendre le discours du point de vue du monde construit et schématisé, au-delà de son ancrage syllogistique et du seul positionnement initial de l'orateur. Ce monde schématisé n'est pas anodin; il est construit pour les besoins du discours. Et si Pompidou n'a produit finalement qu'un syllogisme partiellement embrayé, nous avons fait l'hypothèse que les mécanismes de persuasion passaient par d'autres ressources et d'autres processus.

S'il y a choix d'obéir ou non – distinction garantissant le régime délibératif du discours –, l'orateur se doit d'invoquer des ressources discursives pour gérer au mieux cette alternative. On assiste ainsi à un double mouvement complémentaire qui trouve déjà ses racines dans le genre épideictique de la rhétorique classique: « Là réside le rôle essentiel du genre épideictique: l'adhésion citoyenne aux normes est garantie par les éloges et les blâmes de personnages qui, respectivement, menacent ou incarnent les valeurs collectives de l'*homoioia* » (Danblon 2002: 149)<sup>10</sup>. D'une part, il s'agit de proposer le choix non préférentiel comme repoussoir (*blâmer*) et de l'autre d'attirer l'auditoire vers l'alternative préférentielle dont l'orateur se fait le porte-parole (*faire l'éloge*). Nous allons étudier comment la gestion des polarités énonciatives (je/tu/tiers) permet à Pompidou d'argumenter et, de manière plus globale, de schématiser une situation énonciative propice à l'énonciation illocutoire (l'injonction finale).

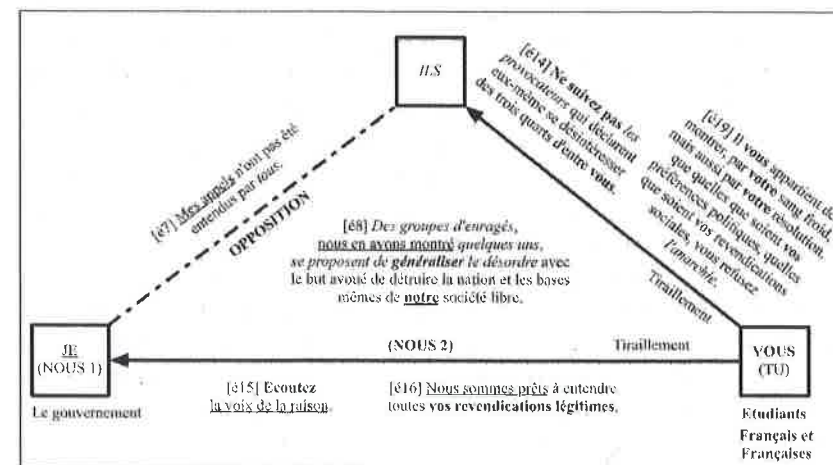
Le terme d'« enragés » n'est déjà pas anodin. Renouvelant une fois de plus les rapports intertextuels que ce discours entretient, Pompidou utilise un terme connoté et constitutif de la mémoire discursive des « Français et Françaises ». Les « Enragés », comme ils s'appelaient eux-mêmes, constituaient le « Mouvement du 22 mars » qui a vu Cohn-Bendit et ses camarades étudiants prendre possession de la tour

administrative de l'Université de Nanterre. Pompidou opère donc une schématisation particulière sous forme de compression temporelle. Si l'orateur avait énoncé « le groupe des enragés », on aurait eu affaire à une reprise interdiscursive assumée. « Des groupes d'enragés » par contre vise un cadrage particulièrement puissant : il s'agit pour l'orateur de réinvoquer, mais sans l'expliciter, un bagage cognitif commun. En quelque sorte, il s'agit de faire comprendre « les groupes d'aujourd'hui sont les groupes d'hier et vont provoquer l'anarchie au niveau national comme ils l'avaient fait à l'époque pour l'université ». L'amalgame permet également de restreindre l'extension référentielle de l'opposition. En ne voyant que des « enragés » parmi les opposants, on les radicalise tout en les minimisant et en les délégitimant.

La référence à la rage, quant à elle, n'est pas sans lien avec le lexique médical déjà employé par Pompidou le 11 mai. Les différences sont néanmoins pertinentes. Au « malaise [qui] dégénère » le 11 mai se substitue une maladie non seulement contagieuse, mais aussi animale bien que transmissible à l'homme par une morsure, risque accru par l'agressivité constatée chez l'animal enragé. En cas d'infection et en l'absence de traitement durant la période d'incubation, la mort est inévitable (source : *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*). Pompidou exploite ici l'imaginaire collectif : l'« enragé » est comparable au renard ou au chien errant dans les sous-bois. Contaminé par la rage, il risque de mordre le promeneur et ainsi l'emporter avec lui dans la mort. Pour maîtriser les risques, le garde-chasse, avant même le vétérinaire, se doit juridiquement d'abattre l'animal (et toute autre bête ayant pu avoir des contacts avec lui) pour préserver la bonne santé de la population. L'interprétation juridique du syllogisme se double ainsi d'une rhétorique médicale, touchant à la préservation de la santé publique.

Dans la suite du discours, l'injonctif [é14] « Ne suivez pas les provocateurs... » confirme notre interprétation en termes de délégitimation du tiers : la seule densité actionnelle et discursive concédée à l'opposition est celle de la provocation, placée alors en opposition à « la voix de la raison » (é15) de l'orateur et aux « revendications légitimes » (é16) de l'auditoire. Cette menace du désordre (é8) participe ainsi d'un lieu commun (une schématisation idéologique) dans les discours réactionnaires : user de la « stratégie de mise en péril » (Hirschman 1995). L'orateur exploite une rhétorique alarmiste par création d'un repoussoir, tiers exclu auquel il fait coller la posture de l'« excès » (é17). Nous avons essayé de schématiser ce jeu de tir à la corde témoignant du tiraillement auquel Pompidou soumet son auditoire – en ce sens, l'augmentation de la « tension » énonciative entre le « je » et le « vous » via les injonctifs confirme cette métaphore – dans le graphique suivant. Celui-ci est calqué sur le triangle énonciatif (je, tu, il) dont

Pompidou gère la composition pour soutenir sa schématisation argumentative :



Repoussoir<sup>11</sup> argumentatif, le positionnement des « enragés » et des « provocateurs » (et de leur charge intertextuelle réciproque) n'a d'égal que la consolidation du lien « je » - « vous » dans un « notre société libre » on ne peut plus épideictique et qui met à mal le pur choix, délibératif, auquel serait soumis l'auditoire. L'orateur n'a plus alors qu'à thématiser le « devoir » de l'auditoire, celui du bon choix et de la « résolution » introduit par la modalité injonctive et impersonnelle « Il vous appartient » (é19).

Les frontières morales et actionnelles entre l'auditoire et le gouvernement sont alors rendues poreuses. A chacun son devoir, lequel doit pointer dans la même direction, complémentarité reformulée dans la péroraison (« Le gouvernement fera son devoir. Il vous demande de l'aider »).

#### CONCLUSION : LE CONSERVATISME DANS LE DISCOURS ?

S'il n'a pas été question de De Gaulle ou de Cohn-Bendit, ni d'effets ou d'échec supposés du discours, s'il n'a pas été question de reconstruire historiquement un moment de la politique française, l'analyse avait pour but de voir quel monde, quel « contexte », construisait en propre le discours de Pompidou, quel « micro-univers » il schématisait.

Nous avons pu ainsi constater combien l'orateur ne se contente pas de préalables tels que sa propre position politique et un état de crise de la société. La schématisation est globale et ces constructions discursives descriptives sont orientées argumentativement, visant à travailler les mémoires des événements afin d'en orienter les inférences comportementales (éliminer les animaux « enragés », se

prémunir contre « l'anarchie » et les « excès », suivre « la voix de la raison », faire preuve de « sang froid » et de « résolution », etc.). La tentative de toute schématisation de se clore sur elle-même, de tendre à l'auto-référence, se comprend donc par la nécessité pour l'orateur de construire et d'imposer un certain système interprétatif à son auditoire<sup>12</sup>. Cette machinerie inférentielle n'est alors pas sans rapport avec la question de l'idéologie que sous-tend autant la notion de schématisation que celle d'information telle que décrite par Breton : « Qu'est-ce qu'une information, sinon un regard sur le réel qui tend à être unique ? » (Breton 2006 : 28). Construire une image du monde, de la situation, des rapports sociaux en présence et en inférer des décisions, des comportements ou autres ne peuvent donc se concevoir indépendamment d'une orientation pragmatique : « L'intention principale de toute interaction est de partir d'un état (sup)posé de la mémoire des sujets pour parvenir à un nouvel état. [...] En tant que schéma-modèle réduit, la représentation discursive ne mobilise que des savoirs partiels, utiles momentanément » (Adam 1999 : 126). En décrivant une situation comme tendant à « l'anarchie », l'orateur impose un cadre interprétatif en même temps que le monde sur lequel il repose. Les objets invoqués sont donc reposés, redéterminés, et ceci afin de garantir la bonne mise en marche du nouveau macro-acte.

Lorsque l'on s'adresse à un auditoire national, schématiser une situation de crise mettant en danger la République n'est pas innocent et ne va pas de soi. Ce discours du pouvoir en place n'est pas sans lien avec une conception paternaliste et conservatrice du rapport d'autorité. En d'autres termes, en filant la schématisation à travers les discours, ne ferait-on pas émerger l'idéologie ? Celle-ci, considérée comme faisceau de représentations, consisterait alors en une schématisation préconstruite, une schématisation totalitaire dans le sens où elle fixerait *a priori* les polarités rhétoriques et énonciatives qu'elle manipule (l'orateur, l'auditoire, le monde). La schématisation idéologique ne devrait pas tant s'opposer à une description « objective » de la réalité, mais au contraire se comprendre comme la tentative par un auteur d'orienter séquentiellement son discours de façon à naturaliser la détermination du monde qui accomplit seule l'argumentation.

Le micro-univers de la schématisation trouve ainsi sa résonance sur la scène théâtrale, avec peut-être la différence essentielle que dans notre cas, le metteur en scène s'y inclut, se donne en spectacle tout en tentant d'effacer les marques de sa construction. L'idéologie n'est-elle pas en effet le plus puissant effet de réel qui soit ?<sup>13</sup>

1. Faculté des Lettres/Université de Lausanne. LALDIM (laboratoire d'analyse linguistique des discours médiatiques).

2. Le lecteur trouvera une présentation détaillée de l'articulation entre linguistique textuelle et analyse des discours dans la dernière édition de *La linguistique textuelle : Introduction à l'analyse textuelle des discours* (Adam 2008 : 24-39).

3. « Textualité : ensemble des propriétés de cohésion et de cohérence qui rendent un texte irréductible à une suite d'énoncés » (Rastier 1989 : 281).

4. La liste est un phénomène d'amplification discursive permettant à l'orateur de prendre à son compte une forte portion textuelle et ainsi lui donner plus d'impact : « L'argument de l'amplification constitue une forme très convaincante de présentation du réel. Elle constitue une forme aiguë de la description argumentative. Cet argument prend souvent l'aspect d'une liste [...] » (Breton 2006 : 83).

5. Cette expression *a priori* étonnante peut trouver une explication par le biais d'une contextualisation du discours : si l'allocution de Georges Pompidou fut diffusée à 21h30, l'émission précédente de l'ORTF consistait en une présentation et une interview de trois responsables du mouvement étudiant (Jacques Sauvageot, Daniel Cohn-Bendit et Alain Geismar). Selon un journaliste du *Monde* (édition du 18 mai 1968, p. 4), l'articulation entre ces deux diffusions relevait bien d'une stratégie gouvernementale, stratégie que l'auteur qualifie d'« opération épouvantail ».

6. Les progressions thématiques linéaires telles que celle-ci se distinguent des progressions thématiques à thème constant (par ex. la progression é3-é6) et des progressions thématiques à thème dérivé (lorsque le thème est segmenté ensuite en parties).

7. La règle énoncée relève d'une reprise intertextuelle de la loi : [é10] reprend et condense en effet l'article 16 de la Constitution de la cinquième République française qui donne au gouvernement le droit et le devoir de se défendre en cas de menace.

8. Si l'énonciation « la République est en danger » manque, c'est [é8] qui joue son rôle. On assiste ainsi à une pirouette argumentative intéressante. Pompidou ne dit pas explicitement que ces « enragés » menacent de détruire la République, mais que ceux-ci veulent s'en prendre à « la nation et les bases mêmes de [leur] société libre ». Par le traitement syllogistique, ces deux énonciations se mélangent : « la nation et les bases de [cette] société libre » doivent être comprises comme la République elle-même. On se trouve ainsi face à une argumentation conservatrice, qui considère qu'on ne peut envisager la nation et la société libre sans la République et vice-versa.

9. Considérons en effet quelques instants le modèle de traitement syllogistique mis en place par Toulmin (1993 [1958]) : dans ce modèle, la situation décrite en [é8] est considérée comme la *Donnée* du problème. Pour traiter cette dernière, [é10] constitue la *Garantie* et son introduction

se paraphrase en « vu que » : « [vu que] Le gouvernement doit défendre la République ». La loi sur laquelle se base cette garantie est le *Fondement* que l'on introduit par un « en vertu de » (« en vertu de l'article 16 de la Constitution »). Le résultat du syllogisme est intitulé *Conclusion* : « [donc] Il la défendra ». Or Toulmin fait intervenir (1993 : 124 et ss.) deux nouveaux éléments faisant office de « contre-arguments » et pouvant mettre à mal ou nuancer la dynamique syllogistique : les *Qualificateurs* modaux et les *Réfutations*. « Les qualificateurs (Q) indiquent la force que la garantie confère [au passage des données aux conclusions] tandis que les conditions de réfutation (R) signalent les circonstances dans lesquelles il faudrait annuler l'autorité générale de la garantie » (1993 : 124). L'emploi du futur est donc clairement un cas de nuanciation par qualification.

10. On trouve chez Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca une formulation efficace du lien entre discours épideictique et argumentation : « [...] L'argumentation du discours épideictique se propose d'accroître l'intensité d'adhésion à certaines valeurs, dont on ne doute peut-être pas quand on les considère isolément, mais qui pourraient néanmoins ne pas prévaloir contre d'autres valeurs qui viendraient à entrer en conflit avec elles » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 2000 : 67).

11. « [L'indignation est] une émotion fondamentalement collective, qui suppose des normes reconnues par l'ensemble de la communauté. On comprend alors que le blâme, censé provoquer l'*indignatio*, permet de concentrer sur une seule personne le danger que court la Cité tout entière, du fait que ses bases mêmes sont menacées. Une fois repéré le danger pour la communauté, le blâme a pour but très concret d'extirper l'*atopos* hors des murs de la Cité » (Danblon 2002 : 135).

12. Un rapide coup d'œil aux commentaires qu'a suscités cette allocution révèle des lectures intéressantes. Dans son édition du 18 mai 1968, le quotidien *Le Monde* consacre la majeure partie de sa seconde page aux « réactions des syndicats et des partis politiques » et « aux commentaires de la presse ». Si Alain Geismar accuse « le pouvoir [d'essayer] de diviser l'opinion publique », le Parti Socialiste Unifié affirme quant à lui : « Institué pour défendre les privilèges des classes nanties, le gouvernement agite le spectre de l'anarchie pour isoler ceux qui ont calmement décidé de remettre en cause l'Etat fondé sur l'injustice, la répression ». Qualifiant de « ruse » la stratégie discursive de Pompidou, *L'Humanité* écrit pour sa part : « [Le gouvernement] table manifestement sur les excès pour diviser le mouvement, l'isoler de la classe ouvrière et de l'opinion en général [...]. (M. Pompidou) a fait d'une pierre deux coups. D'une part il s'est présenté comme un "défenseur de l'ordre républicain" face à des "interlocuteurs" qui lui ont servi de repoussoir. (...) D'autre part, il a escamoté le problème essentiel qui est devenu maintenant la montée de la protestation ouvrière contre la politique du gouvernement. » Si la tension entre attitude réformatrice et conservatrice traverse l'ensemble des réactions rassemblées dans les pages du *Monde*, ces trois contributions constituent des lectures de la dynamique épideictique du discours de Pompidou

qui résonnent avec la nôtre.

13. L'auteur tient à remercier Jean-Michel Adam, Marcel Burger et Raphaël Micheli pour leur relecture attentive et leurs précieux conseils. Il garde néanmoins la responsabilité de toutes les erreurs qui subsisteraient.

#### BIBLIOGRAPHIE

ADAM Jean-Michel, *Éléments de linguistique textuelle théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga, 1990.

ADAM Jean-Michel, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999.

ADAM Jean-Michel, *La Linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 2008 (1<sup>re</sup> éd. 2005).

ADAM Jean-Michel, « Texte, contexte et discours en question », *Pratiques*, N° 129-130, 2006, p. 21-34.

BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 2006.

DANBLON Emmanuelle, *Rhétorique et rationalité : essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

GRIZE Jean-Blaise, *De la logique naturelle à l'argumentation*, Genève, Droz, 1982.

GRIZE Jean-Blaise, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990.

GRIZE Jean-Blaise, *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF, 1996.

HIRSCHMAN Albert O., *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1995.

JACQUIN Jérôme, *Schématisme et argumentation dans les allocutions des 11 et 16 mai 1968 de Georges Pompidou*, mémoire de licence, <http://doc.rero.ch/record/8969?ln=fr>, 2007.

PERELMAN Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000 (1<sup>re</sup> éd. 1958).

RASTIER François, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989.

TOULMIN Stephen E., *Les usages de l'argumentation*, Paris, PUF, 1993 (1<sup>re</sup> éd. 1958).

VAN DIJK Teun, « Politique, Idéologie et Discours », *Semen*, N° 21, URL : <http://semen.revues.org/document1970.html>, Consulté le 14 janvier 2009, 2006.

WEINRICH Harald, *Le temps : le récit et le commentaire*, Paris, Seuil, 1973.